



Retenez la date !  
**Samedi 8 Janvier**  
à 17h,

Vœux  
du nouvel an  
dans la salle des fêtes

#### **Bienvenue aux nouveaux habitants !**

vous habitez la commune depuis moins de 2 ans, peut-être que la commune ne vous connaît pas encore . N'hésitez pas à pousser la porte de la mairie pour vous faire connaître.

# Lettre de la municipalité n°5

Décembre 2021

## Le mot du maire

Chères Podiennes, chers Podiens,

DECEMBRE . . . la fin de l'année approche à grands pas, nous enfonçant dans la nuit et dans le froid. Mais n'est-ce pas cela la magie de NOËL et des fêtes de fin d'année! Temps partagé en famille, où nous pouvons nous tenir au chaud autour d'un bon feu de cheminée qui réchauffe nos corps et nos cœurs. Temps où les enfants sont heureux de voir les lumières clignoter dans les arbres et les vitrines, et d'ouvrir les cadeaux au pied du sapin. Temps d'une pause bien méritée, après une année de labeur.

2022 arrivera bien vite.

JANVIER avec la perspective d'une lumière nouvelle et d'un allongement des jours, nous permettra de nous offrir des vœux nouveaux.

Malheureusement la Covid est toujours là. Nous avons tous hâte que ce virus qui reste à l'affût, invisible, prêt à bondir, nous lâche un peu les baskets.

Cet été, plusieurs animations se sont déroulées avec le concours de grand Poitiers et du Département : des animations Pass'Sports enfants et jeunes au petit étang (tir à l'arc, golf urbain...) et à la découverte de la nature, un spectacle de jonglage avec les Zygomatiks. Un Ciné-Concert & animation sur le thème du cinéma muet (Festival Itinérance) s'est déroulé dans le beau cadre de la cour de l'ancien presbytère que de nombreux Podiens découvraient pour la première fois.

Les travaux de rénovation de la cantine viennent de s'achever, et celle-ci peut désormais accueillir environ 55 enfants. Les travaux du foyer des jeunes sont bien avancés, et devraient se terminer prochainement.

Les membres du conseil se sont réunis en séminaire la matinée du samedi 6 novembre pour redéfinir notre organigramme et classer par ordre de priorité les projets communaux. Chaque commission se réunit régulièrement et poursuit le travail engagé.

La construction d'un projet c'est tout d'abord, l'analyse de sa nécessité, l'analyse de sa faisabilité, économique et technique et beaucoup de temps, d'énergie, de réflexion, de consultations . . .

Et puis avant tout projet ,il y a la réalité de la gestion de notre commune au quotidien, ce que l'on a tradition d'appeler « la vie de tous les jours ».

Début octobre, après un été compliqué à gérer, nous avons été heureux d'accueillir Catherine VOLATRON, nouvelle secrétaire de mairie, à plein temps, ainsi qu'Alain GILLET, notre nouvel agent technique. Nous leur souhaitons « Bienvenue ».

Si les conditions sanitaires le permettent, le conseil municipal vous invite à partager les VOEUX de Nouvel An le **samedi 08 Janvier 2022** à 17h, à la Salles des Fêtes. Nous serons heureux d'y accueillir chaque Podienne et chaque Podien et tout particulièrement les nouveaux habitants de notre commune arrivés à La Puye depuis Janvier 2020, (et même avant), de manière à faire connaissance, et que ce soit un temps festif qui nous permette de nous rencontrer en toute simplicité et amitié.

Bonnes fêtes de fin d'année.

Gérard BENOIST, Maire.

## Réinventons le Petit Etang

Une étude du bassin versant du petit étang a mis en évidence en 2011 une sensibilité particulière du petit étang aux proliférations de cyanobactéries, à l'eutrophisation et la présence de bactéries fécales. La présence de ces dernières dans l'étang témoignent de la présence de systèmes d'épuration insuffisamment efficaces sur le bassin versant. L'eutrophisation est une conséquence de la pollution de l'eau qui a pour cause la présence en trop grande quantité de phosphore (contenu notamment dans les phosphates, présents dans les lessives et les engrais notamment) et à l'azote (contenu dans l'ammonium et les nitrates présents dans les engrais). L'eutrophisation entraîne un emballement de la production des algues et végétaux dans l'eau.

Les cyanobactéries sont naturellement présentes dans l'eau, comme le phytoplancton et le zooplancton et se multiplient énormément quand il y a eutrophisation et de grande période de soleil intense. Certaines espèces de Cyanobactéries produisent des toxines pouvant être mortelles pour les animaux en cas d'ingestion. Il est donc tout à fait logique qu'en cas de prolifération les autorités sanitaires interdisent la baignade.

Face à ces problématiques et dans le but de pouvoir retrouver une baignade de qualité au petit étang, le conseil municipal a d'abord, depuis 2020, mis en place quelques actions simples basées sur une amélioration de la gestion : retrait des carpes amour, assec printanier, piégeage du ragondin, fauche différenciée autour de l'étang. Les résultats de ces changements s'il sont déjà satisfaisants (retour de végétations aquatiques et de nombreuses espèces animales, amélioration de la transparence de l'eau, réduction de la période de dépassement du taux de cyanobactéries estivales), permettent d'espérer une amélioration de la qualité de l'eau.

Pour cela, et grâce à l'appui technique, politique et financier du syndicat mixte Vienne et affluents (SMVA), chargé de la gestion des rivières et zones humides sur ce secteur, une zone humide d'un hectare devrait être mise en place en queue d'étang. Cette zone devrait permettre de diminuer les quanti-

tés d'azote et de phosphore arrivant dans l'étang. Ces milieux humides sont de plus un refuge pour de nombreuses espèces animales et végétales.

Le programme de travaux envisagés par la commune et le SMVA a pour but de restaurer le fonctionnement naturel du ruisseau de Saint Bonnifet et d'aménager ce filtre naturel d'ici 2024.

Les 60 Podiennes et Podiens présents à la réunion publique du 23 novembre ont pu échanger sur le devenir du petit étang que la réalisation de ce projet permet d'envisager et formuler quelques propositions. Ce travail de construction doit se poursuivre tout au long de l'année et les habitants sont invités à faire part de leur avis et envies par courrier, mail ou en déposant leurs propositions dans la boîte à idées dédiée située à la mairie. D'autres temps d'échanges seront programmés en 2022.



Commission école**Des nouvelles de l'école et de la cantine**

Pour la rentrée de septembre l'école comptait 60 élèves répartis dans les 3 classes, l'équipe éducative reste inchangée.

Concernant la cantine depuis septembre, nous avons fait le choix de changer de prestataire, c'est donc S.P.R.C.\* entreprise de restauration basée à St Benoit qui se charge de concocter et de livrer les repas pour une bonne cinquantaine d'élèves. Pendant les vacances d'été, des travaux sont intervenus dans la cantine du fait de l'agrandissement dans l'ancienne agence postale communale mais les travaux ont duré une partie de l'automne, nous occupions encore la salle des fêtes. Et c'est vendredi 12 novembre que la cantine a pu rouvrir dans ses locaux remis à neuf. (Fenêtres et portes isolantes, peinture, revêtement de sol, éclairage et panneaux acoustiques). Quelques aménagements restent à réaliser notamment pour la qualité de travail de la cantinière.

Et voilà l'espace des maternelles...



...et celui des plus grands

Commission vie sociale**Goûter des anciens**

Le 9 décembre de 15h à 18h, la municipalité avait invité tous les Podiennes et Podiens de plus de 75 ans à un après midi convivial à la salle des fêtes. Les personnes qui le voulaient pouvaient apporter des jeux de société pour agrémenter l'après midi. Un goûter aurait été servi et un colis de produits locaux remis à chacun. Hélas au vu du contexte Sanitaire ce rendez-vous convivial est reporté à des temps plus cléments...

Des conseillers municipaux passeront chez tous les habitants de plus de 75 ans leur remettre un colis de produits locaux.

**Flash infos**

Pour recevoir la lettre électronique de la commune par mail, n'oubliez pas de remplir et retourner le coupon joint. Si vous êtes inscrits, la lettre arrive parfois dans les fichiers indésirables ...vérifiez ces fichiers...

Commission Bâtiments, voirie, circulation.

Après l'embauche de notre nouvel agent technique en octobre, nous avons pu réaliser quelques travaux dans les bâtiments communaux ainsi que l'entretien des espaces verts. Tout n'est pas terminé, mais cela prend forme.

**Foyer des jeunes :** Les travaux au foyer des jeunes sont encore en cours. Un groupe de travail conjoint Mairie-GAP (Groupe d'Animation Podien) préparent un règlement intérieur du foyer. Le premier projet avec les jeunes et les familles sera d'œuvrer ensemble pour les finitions du local (peinture, aménagement ...)

**Voirie :** Nous avons, grâce au concours de Grand Poitiers procédé à la réfection de la route des Vignes. Une prochaine étape prévue en 2022 concernera la route de la Chagnaie.

**POUR INFORMATION :** Des techniciens de Grand Poitiers vont circuler dans notre commune pour réaliser des relevés géométriques. Effectivement, nous avons le projet, pour les 4-5 ans à venir d'améliorer la circulation dans notre village pour plus de sécurité, une vitesse ralentie et une circulation partagée entre voitures/piétons/cyclistes sur certains axes. Le projet est à l'étude aujourd'hui! Nous vous informerons de son avancée et nous vous le présenterons le moment venu!

Commission Urbanisme et Habitat**Rénovation du centre bourg - suite :****AMELIORATION DE L'HABITAT**

La candidature de La Puye, proposée par le Conseil Municipal le 20 Juillet, a été retenue par le Conseil Communautaire de Grand Poitiers le 24 Septembre .

Ainsi les propriétaires de logements dans le centre-bourg, qu'ils occupent eux-mêmes leur logement ou que celui-ci soit mis en location, pourront participer à l'**opération d'amélioration et de rénovation du parc de logements privés** qui va être conduite de 2022 à 2026 dans 15 communes du Grand Poitiers.

Concrètement, ils pourront s'adresser au service que la Communauté Urbaine mettra en place à compter du 1er Janvier 2022 afin de bénéficier des financements exceptionnels qui seront mobilisés au profit de la rénovation énergétique et, plus largement, de l'amélioration du confort de ce patrimoine ancien de nos centres villages. Toutes précisions seront diffusées d'ici la fin de l'année et rendez-vous dès janvier, donc !

\*Société Poitevine de Restauration Collective

### Elaboration du Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI)

Vous avez la parole ! un dossier de présentation et une boîte à idées et est disponible à la mairie.

Un espace dédié à l'élaboration du PLUI à l'échelle des 40 communes est mis en place sur le site internet de Grand Poitiers :



<https://www.grandpoitiers.fr/grands-projets/plui40>

### Défense Incendie : Le S.C.D.E.C.I

Derrière ce sigle un peu étrange se dissimule le Schéma Communal de Défense contre l'incendie que le Conseil Municipal a approuvé le 27 Septembre dernier à la suite du constat fait au début 2021 de la nécessaire amélioration des installations de protection de la Commune contre les risques d'incendie.

Ainsi, à la suite d'un travail approfondi mené tout au long de l'année avec les spécialistes du Syndicat Eau de Vienne et du Service Départemental d'Incendie et de Secours (concrètement : les pompiers), le Conseil a retenu, en priorité, l'amélioration de la desserte de Cenau et de Pioguard par la création, en complément du réseau et des bornes existantes, de deux « points d'aspiration » nouveaux. Ceux-ci seront aménagés par le SIMER dans le plan d'eau du centre de Cenau (gracieusement mis à disposition de la commune par son propriétaire actuel, qui en est ici remercié), et dans le petit Etang lui-même.

En accompagnement de ces aménagements, le Syndicat et le SDIS procéderont désormais en alternance tous les deux ans, donc concrètement pour la Commune chaque année, au suivi et au contrôle de l'ensemble des installations.

Un renforcement bienvenu de notre réseau, au service de la sécurité de tous.

### Commission Patrimoine culturel et tourisme

Un deuxième chemin de randonnée a été balisé à l'automne. Le balisage d'un 3<sup>e</sup> parcours sera envisagé à la fin de l'hiver.

### Recueil de la parole podienne

Le patrimoine vivant c'est aussi la parole des anciens. Nous souhaitons la recueillir pour permettre la transmission de l'histoire vécue et anecdotes de notre commune. Vous avez envie de participer à l'aventure en racontant ou en collectant, contactez Aurélien Mazouin 06 86 56 21 19 ou mazeriaux@hotmail.fr

### Transport Solidaire

Si vous avez des problèmes de mobilités (transport), l'association Vienne et Moulière Solidarité organise le Transport Solidaire, c'est un dispositif qui permet aux habitants de La Puye de se rendre à un rendez-vous médical, rendre visite à un proche, aller à un entretien d'embauche, se déplacer pour des raisons administratives ou faire des courses... Une participation financière modique est demandée

Pour ceux qui souhaitent donner de leur temps et être utiles, vous pouvez devenir conducteur et conductrice. Pour que le service soit bien rendu, il est important qu'avoir quelques conducteurs volontaires sur la commune.

- toutes les infos au 06 24 19 53 06 ou vms-asso.fr.

### Besoin d'aide pour vos démarches administratives...

France Services est à votre disposition pour vous aider dans vos démarches.

Accueil avec ou sans rendez-vous: Maison départementale des solidarités de Chauvigny - ZI de Peuron 7 rue des entrepreneurs 05 49 47 28 69 - 05 49 46 41 56 - [chauvigny@france-services.gouv.fr](mailto:chauvigny@france-services.gouv.fr)



### Accès gratuit à la patinoire

Le pass'sport Grand Poitiers permet l'accès gratuit pour les jeunes jusqu'à 18 ans à la patinoire durant toutes les petites vacances scolaires de l'année 2021-2022.

information : <https://www.grandpoitiers.fr/sport-culture-et-loisirs/sports/le-passsports>



### lâcher de Lanternes

En raison du risque d'incendie, toute mise à feu ou tout lâcher de lanternes volantes est interdit sur l'ensemble du département.

### Profitez d'aides pour changer votre chaudière au fioul

Jusqu'à 1500 € d'aides

Grand Poitiers vous propose :

- Jusqu'à 1000 € de subvention pour le remplacement de votre chaudière fioul par une des solutions retenue par Grand Poitiers
- Un bonus complémentaire de 500 € accordés aux particuliers qui souhaitent engager un projet de rénovation globale d'un minimum de 30% d'économie d'énergie.

Subventions soumises à conditions, offres valables jusqu'au 31/12/21 (facture acquittée)